

Académie de Lyon		Session 2000	Code(s) examen(s)	Tirages
Sujet : CAP Agent de prévention et de médiation			34002	A
Épreuve : Accueil, information et accompagnement			EP 1	L
Coefficient : 5	Durée : 1 h 30 (préparation 1 h 15 + partie orale : 15 minutes)		Feuillet : 1/3	R

Un office municipal de H.L.M d'une grande ville emploie depuis quatre ans et demi Bernard M... et Karim D... âgés respectivement de 25 et de 23 ans, tous deux agents de prévention et de médiation. Ils travaillent en équipe depuis deux ans sous la responsabilité de Monsieur MASSON.

Au cours de leur activité de ce mercredi 7 juin 2000 après-midi, ils entrent dans le hall de l'immeuble I.B Les Hortensias où un groupe constitué par cinq adolescents est assis au niveau des boîtes aux lettres. Un poste de radio est allumé.

Il y a deux jours, le responsable de l'immeuble avait informé le directeur de l'office de H.L.M de la présence récente et occasionnelle de jeunes dans ce hall d'entrée.

1. Comment interviennent Bernard M... et Karim D... ?

Le candidat précisera les contenus de leur intervention et de leur argumentation et les développera lors de la partie orale.

2. Après échange entre le groupe d'adolescents et les deux agents de prévention et de médiation, ces derniers proposent aux jeunes à partir des documents dont ils disposent, différentes possibilités susceptibles de leur faire mieux connaître le quartier et de les impliquer davantage à la vie locale.

Le candidat imaginera le contenu de l'échange et le développera lors de la partie orale.

3. Après concertation Bernard M... et Karim D... pensent proposer des mesures et ou actions simples qui permettraient de faciliter le respect du règlement.

Le candidat choisira trois mesures et ou actions simples. Il développera oralement les raisons de son choix et justifiera l'intérêt de ces propositions.

4. Les deux agents de prévention et de médiation adressent à leur responsable de service un rapport écrit et synthétique relatif aux situations 1, 2 et 3.

Le candidat rédigera par écrit le contenu de ce rapport à l'aide des ANNEXES 1 et 2. Le rapport sera remis au jury.

Les 8 documents joints seront consultés par le candidat qui ne tiendra pas compte des dates. Tous les documents doivent être rendus au jury.

• Durant le temps de préparation, le candidat travaille en autonomie à partir du dossier comprenant le sujet et les documents joints.

• Lors de la partie orale et en liaison avec le dossier, le candidat présente, développe et illustre ces propositions. Il répond aussi aux questions posées par le jury.

Académie de Lyon		Session 2000	Code(s) examen(s)	Tirages
Sujet : CAP Agent de prévention et de médiation			34002	A
Épreuve : Accueil, information et accompagnement			EP 1	L
Coefficient : 5	Durée : 1 h 30 (préparation 1 h 15 + partie orale : 15 minutes)		Feuillet : 2/3	R

ANNEXE 1 à rendre au jury

Service employeur :

Rapport d'activités

Date de ou des interventions :

Lieu de l'intervention :

Destinataire du rapport :

Objet de ou des interventions :

Académie de Lyon		Session 2000	Code(s) examen(s)	Tirages
Sujet : CAP Agent de prévention et de médiation			34002	A L R
Épreuve : Accueil, information et accompagnement			EP 1	
Coefficient : 5	Durée : 1 h 30 (préparation 1 h 15 + partie orale : 15 minutes)		Feuillet : 3/3	

ANNEXE 2 à rendre au jury

Fait le

Agents de prévention et de médiation

Nom - Prénom	Signature